

Au cœur de  
votre quotidien

toulouse  
métropole

# CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Jeudi 14 octobre 2021

---

**CONTACT PRESSE**  
Service de presse – Toulouse Métropole  
[Service.presse@toulouse-metropole.fr](mailto:Service.presse@toulouse-metropole.fr)  
Tél 05 61 22 21 47

## § Objectif Numérique responsable

### Délibération 5.18 : Réduire l'impact environnemental du numérique

Toulouse Métropole s'engage aujourd'hui dans une démarche de sobriété numérique responsable. La collectivité va évaluer l'impact environnemental de ses usages numériques et rendre compte annuellement de son évolution. La Mairie de Toulouse s'engage, de concert, dans la même démarche qui fera l'objet également d'un vote du Conseil Municipal le 22 octobre.

Les Objectifs :

- Réduire leur empreinte environnementale numérique
- Mobiliser le numérique au service de la transition écologique
- Accompagner leurs utilisateurs et les usagers vers un numérique responsable

Le numérique a pris une importance considérable car son utilisation a permis aux collectivités de très nombreuses missions. Un certain nombre d'engagements a été pris comme la dématérialisation des démarches administratives, le recours à l'intelligence artificielle dans l'aide à la décision, et l'ouverture des données publiques.

Mais la Métropole est aussi engagée dans un programme d'« administration exemplaire », déclinant des mesures visant à réduire l'impact environnemental de ses activités.

À titre d'exemple, une entreprise de 100 personnes envoyant chacune en moyenne 33 e-mails par jour ouvré représente 13,6 tonnes eqCO<sup>2</sup>, soit 13 allers/retours Paris-New York en avion.

Les objectifs de leur feuille de route se déclinent donc autour d'actions concernant plusieurs thématiques touchant par exemple à la gestion des data centers, aux bonnes pratiques d'utilisation de la messagerie, à la création de sites web moins gourmands, à l'optimisation des équipements numériques (poids écologique, cycle de vie,...) ou encore au développement de projets numériques au profit de la lutte contre le réchauffement climatique.

Afin de pouvoir fixer des objectifs ambitieux, en phase avec les actions des collectivités, une évaluation initiale précise de l'impact environnemental du système d'information sera réalisée. Elle sera alors assortie d'objectifs précis, et mesurée tout au long de la mise en œuvre de la feuille de route. Le suivi des objectifs fera l'objet d'une restitution régulière.

En portant volontairement une telle ambition, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse continuent d'être en pointe des autres collectivités territoriales comme elles l'ont été et le restent, en matière d'ouverture des données notamment, mais aussi de prise en compte des enjeux d'un véritable développement durable.

Toulouse Métropole servira également d'appui aux communes membres désireuses de s'engager dans une démarche similaire.

## § Création d'un nouveau réseau de chaleur

### Délibération 6.13: Alimenter le futur quartier Grand Matabiau - quais d'Oc en énergie verte

Toulouse Métropole accentue son engagement pour une énergie plus verte et moins coûteuse avec la création d'un nouveau réseau pour chauffer ou rafraîchir plus de 2500 logements, des commerces et des bureaux du futur quartier Grand Matabiau - quais d'Oc. Ce nouvel équipement sera principalement alimenté par une chaufferie biomasse qui produit de la chaleur à partir de copeaux de bois non utilisés. Elle permet de produire une énergie vertueuse à un prix stable.

A terme, d'autres immeubles ou équipements déjà existant, situés aux alentours du futur quartier, pourraient être raccordés au nouveau réseau. Il sera créé dans le cadre d'une délégation de service publique.

La construction du quartier Grand Matabiau - quais d'Oc commencera en 2023 et permettra une rénovation complète du quartier autour de la gare Matabiau.

## § Soutenir l'innovation

### Délibération 13.21 : Aniti agrandit son espace au B612

Depuis le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, Toulouse Métropole a exprimé son soutien au projet d'Institut Universitaire d'Intelligence Artificielle (Aniti), porté par l'Université Fédérale aux côtés de l'ensemble des partenaires académiques et industriels et des financeurs publics. Logé au B612, il place Toulouse, au plan national, parmi les 4 territoires d'excellence en matière d'intelligence artificielle (IA).

Dans le cadre de ce soutien, la Métropole a proposé une extension des locaux d'Aniti sur le même étage pour un plateau contigu de 554m<sup>2</sup> de surface locative du B612 et de 10 places de stationnement.

L'Université fédérale a exprimé, en 2021, la volonté de disposer de ce second local pour étendre ses activités.

## § Solidarité internationale

### Délibération 13.1 : Toulouse Métropole apporte son soutien à Haïti

Après le terrible tremblement de terre survenu en Haïti le 14 août dernier et afin d'apporter une réponse urgente aux besoins de la population déjà très vulnérable de par la crise sociale et économique qui sévit dans le pays, Toulouse Métropole souhaite apporter un appui financier via l'ONG Solidarités International pour une aide dans le domaine eau et assainissement.

La Loi Oudin-Santini permet en effet à Toulouse Métropole de financer des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, à hauteur de 0,5% des recettes du contrat qui la lie à Véolia, sans impacter le coût de l'eau pour les Toulousains.

La Collectivité intervient au titre de ce dispositif dans trois domaines :

- les projets de coopération décentralisée
- le soutien aux acteurs associatifs du territoire
- l'aide d'urgence en cas de situation de crise ou catastrophe